

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférent au conseil municipal	En Exercice	Votants
15	15	12

Séance du 10 février 2026

Date de la convocation
03 février 2026

Date de la séance
10 février 2026

N°2026_02_06

Subventions 2026 à l'association « Les Jeun's » et à la société de chasse de Prouilly

Le dix février deux mille vingt-six à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Catherine MALAISÉ.

Présents : Catherine MALAISÉ, Claude LÉVÊQUE, Chantal WAGNER, Benjamin WAQUELIN, Patrick MATHIEU, Damien LEGROS, Benoît LEBON, Jean-Michel BOSTYN, Audrey POTAUFEUX, Jean-Noël GODIN
Absents ayant donné procuration : Jocelyne LARUE représentée par Catherine MALAISÉ, Brigitte GODART représentée par Chantal WAGNER
Absents excusés : Justine MARCY-CHINCHILLA
Absents : Damien GOULARD

Secrétaire de séance : Chantal WAGNER

VU l'article L. 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la nomenclature comptable M57,
CONSIDÉRANT la proposition des élus de la commission « Finances » du 2 février 2026,
CONSIDÉRANT que le conseiller municipal, Monsieur Frédéric LEFEVRE, ne peut pas participer ni aux débats, ni aux votes s'y rapportant et ce, en prévention de conflit d'intérêt, au vu de ses liens familiaux avec la Présidente de l'association, et de ses fonctions attribuées au sein de la société de chasse,

CONSIDÉRANT l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE d'accorder pour l'année 2026, sous réserve de la demande de subvention adéquate comprenant les justificatifs obligatoires :
- à l'association « Les Jeun's », association de loisirs qui ne demande aucune cotisation à ses membres, une subvention de 200,00 € ;
- à la société de chasse de Prouilly, association de loisirs, une subvention de 100,00 € pour l'année 2026.

Les crédits nécessaires au versement des subventions seront inscrits à l'article 65748 du budget.

Le Maire,
Catherine MALAISÉ

C. Malaisé



Date de transmission de l'acte: 16/02/2026
Date de reception de l'AR: 16/02/2026

051-215104159-2026_02_06-DE
A G E D I